

DEMANDE D'AIDE A L'EQUIPEMENT D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez demander une aide financière pour l'installation d'un chauffe-eau solaire.

Pour faire votre demande, nous vous remercions de remplir, dater et signer le formulaire ci-après, et d'y ajouter les justificatifs indiqués.

Votre demande est à adresser à l'**Agence territoriale de l'environnement** :

contact@agencedelenvironnement.fr

Nous attirons votre attention sur les informations suivantes :

L'aide financière n'est attribuée qu'une seule fois pour une même habitation.

L'aide financière n'est jamais automatiquement accordée. Chaque dossier est étudié sous différents aspects : économique, social, environnemental et technique ainsi qu'en fonction des moyens mis à sa disposition.

Pour savoir si une aide vous est accordée et en connaître le montant, **vous devez attendre de recevoir la** décision par courrier ou courriel.

L'aide peut être demandée :

-Par le propriétaire ou le titulaire d'une autorisation de construire

-Pour une construction y compris les extensions dont la surface de plancher ne dépasse pas 170m²

-Préalablement à la réalisation des travaux. Sur présentation d'un devis, et après accord exprès de l'Agence de l'environnement. Le règlement de l'aide interviendra alors à la réception des travaux constatés par l'agence territoriale de l'environnement et sous réserve que l'installation ait fait l'objet de l'autorisation d'urbanisme requise,

-Après la réalisation des travaux : dans les 3 mois suivant la réalisation des travaux, la demande est examinée sur présentation de la facture correspondante. Le règlement de l'aide interviendra alors à la réception des travaux constatés par l'agence territoriale de l'environnement et sous réserve que l'installation ait fait l'objet de l'autorisation d'urbanisme requise,

L'Agence de l'environnement pourra être amenée à se rendre sur les lieux pour vérifier la conformité technique de l'installation.

Montant de l'Aide :

25% du prix total pour les chauffe-eaux solaires monobloc, avec maximum de 800€

30% du prix total pour les chauffe-eaux solaires à élément séparés, avec maximum de 1.500€

Le calcul de l'aide porte sur l'ensemble équipement et main-d'œuvre nécessaire à l'installation.

DEMANDE D'AIDE DE L'EQUIPEMENT D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Le propriétaire :

Personne physique

Personne morale

Identité :

.....
.....

Adresse:

.....
.....

Courriel :

Téléphone :

Numéro de la parcelle cadastrale :

Surface de plancher de la construction existante ou à édifier :m²

Vous occupez le logement à améliorer à titre de résidence principale :

Vous n'occupez pas le logement à améliorer à titre de résidence principale :

Préciser si mise en location/hébergement touristique :

Autre :

Nombre de chambres :

L'équipement :

Type de chauffe-eau :

Monobloc

A éléments séparés

Marque du chauffe-eau :

Fournisseur :

Capacité du ballon :litre – Surface des panneauxm²

Coût de l'équipement :

Nom de l'installateur :

Coût de l'installation :

Les pièces à fournir pour l'examen de la demande sont :

- Un justificatif de propriété (titre, matrices cadastrales)
- Une pièce d'identité
- Des photos du bâtiment, ou de l'infrastructure existant ou à édifier sur lequel les panneaux sont ou seront installés
- Positionnement prévu de ces équipements en précisant les éventuelles mesures pour réduire l'impact visuel dans le paysage
- L'identité des prestataires de service chargés de l'achat et de l'installation des équipements,
- Le devis des prestataires et le tableau récapitulatif du prix de l'installation signés par le demandeur
- L'objectif de production d'électricité
- Un document justifiant de la puissance électrique installée ou demandée (contrat EDF, demande de permis de construire, ...)
- Une attestation sur l'honneur selon laquelle la construction existante ou à édifier ne fera pas l'objet d'une activité de location assujettie au paiement de la taxe de séjour définie au chapitre 11 du code des contributions de Saint-Barthélemy.
- Un RIB complet du demandeur ou du mandataire de gestion désigné
- Pour les personnes morales, un Kbis à jour
- Les procurations nécessaires en cas de mandat simple/mandat de gestion

Je soussigné

- propriétaire
- mandataire pour remplir et déposer au nom et pour le compte du bénéficiaire propriétaire la présente demande
- mandataire de gestion pour remplir et déposer au nom du propriétaire et pour son compte la présente demande

déclare exactes les informations ci-dessus et demande à bénéficier de l'aide en faveur de l'équipement chauffe-eau solaire.

J'autorise un agent de l'Agence de l'environnement à venir sur place vérifier l'effectivité des travaux réalisés.

Fait à ,
le.....

Avis de l'ATE :

Date d'examen du dossier :